



ECOLE LA PROVIDENCE

39, rue de Marquette

59118 Wambrechies

03 20 39 72 28

Le secrétariat : assistante.svlp@gmail.com /

La direction : laprovidence.direct@free.fr

ANNEE SCOLAIRE 2023 /2024

Madame, Monsieur, chers parents, chers enfants,

L'équipe pédagogique est heureuse d'accueillir votre enfant à l'école La Providence et souhaite une bonne année scolaire à toutes et à tous.

Vous avez en main un document regroupant les informations essentielles pour cette année. Nous vous remercions de le lire attentivement et d'en parler avec votre enfant.

Vous avez déjà reçu le règlement intérieur.

ORGANISATION DES CLASSES

L'organisation des classes pour l'année scolaire 2023/2024 est la suivante :

TPS/PS	Mme Zélie Voituriez assistée de Mme Laurence Sart
PS/MS	Mme Catherine Dewynter assistée de Mme Audrey Honorez
GS	Mme Cécile Lefeuvre assistée de Mme Nathalie Menard
CP	Mme Céline Delva
GRAD	
CE1	Mme Nathalie Camier
CE2	Mme Ophélie D'Hollander
Ulis école	Mme Alice Roggeman
CM1	Mmes Véronique Magy et Cécile Obriot
CM2	Mme Marie Lemaire

La Directrice, Véronique MAGY est prête à vous recevoir pour tout problème scolaire particulier pendant ses heures de décharge le LUNDI et MARDI.
Merci de prendre rendez-vous.

SECRETARIAT

Le secrétariat est ouvert tous les matins de 8h00 à 13h00.
Mme Ana Gunther aura le plaisir de vous recevoir au bureau aux heures d'ouverture.

HORAIRES – CALENDRIER SCOLAIRE

- **Horaires de l'école :** Le matin de 08H30 à 11H35.
L'après-midi de 13H30 à 16H30

L'accueil des élèves a lieu dans les classes à partir de 08H20 le matin et dans la cour à partir de 13H20 l'après- midi. (accueil des PS dans la salle de sieste.)

Les portes de l'école seront fermées à 8H30 - 11H45 et à 13H30 - 16H45

Afin de ne pas gêner le bon fonctionnement des classes, les retardataires récurrents seront invités à ramener les enfants à 10H00 pendant la récréation.

- **Horaires de la garderie :** le matin de 07H15 à 08H20. (07-66-26-22-52)
le soir de 16H30 à 18H30 **précises.**

- **Horaires de l'étude :** (à partir du CP) le soir de 16H30 à 17h30

Pour des mesures de sécurité, les parents sont invités à utiliser la porte blanche pour déposer et récupérer leurs enfants en garderie et étude. Les parents peuvent récupérer leur enfant durant le temps de l'étude discrètement (merci de ne pas rentrer dans la classe)

Pour les élèves de maternelle :

Les portes de l'école ferment le matin à 8H40 et l'après-midi à 13H30.

- **Vacances scolaires :**

TOUSSAINT : du samedi 21 octobre au 5 novembre 2023 inclus.
NOEL : du samedi 23 décembre au 7 janvier 2024 inclus.
HIVER 2024 : du samedi 24 février au dimanche 10 mars 2024 inclus.
PRINTEMPS 2024 : du mercredi 24 avril au dimanche 12 mai 2024 inclus .
ETE 2024 : jeudi 4 juillet 2024 soir.

- **Ponts :**

Les enfants n'auront pas classe :

Le jeudi 9 mai et vendredi 10 mai (pont de l'Ascension)

Samedis travaillés :

=> **Samedi 25 mai 2024: portes ouvertes**

=> **Samedi 15 juin 2024: fête de l'école**

PISCINE

...LA PISCINE EST OBLIGATOIRE..... (dispense sous couvert d'un certificat médical)

Les élèves de la classe de CM2 iront à la piscine tous les jeudis (du jeudi 14/09 au jeudi 19/10.

Pour les élèves de CP /CE1 : les dates n'ont pas encore été transmises par la mairie.

RELATIONS PARENTS ENSEIGNANTS

- **Le site de l'école ;**

Il est à votre disposition (photos, agenda, actualités, documents...)

- **La pochette de liaison (jaune):**

C'est un moyen pratique de communication entre l'école et la famille. Consultez-la régulièrement et signez chaque information. La rendre rapidement.

Utilisez-la pour toute correspondance avec l'école : notamment **les mots d'excuse** pour toute absence ou tout retard, ainsi que les demandes de rendez-vous. La directrice et les enseignants se tiennent à votre disposition plutôt sur rendez-vous. Il vous est demandé de ne pas les retenir aux horaires d'entrée et de sortie, car c'est les soustraire à leur obligation de surveillance.

- **Réunions de classes :**

Des réunions d'informations destinées aux parents sont organisées pour toutes les classes selon le planning ci-joint : (de 18h30 à 20h00)

TPS/PS => le 29 septembre

CE1 =>le 12 septembre

MS => le 6 octobre

Ulis =>rencontre individuelle

GS =>le 28 septembre

CE2 => le 15 septembre

CP => le 12 septembre

CM1 =>le 25 septembre

CM2 =>le 19 septembre

Une invitation plus précise vous parviendra.

Elles vous permettront de connaître et de mieux comprendre ce que fait votre enfant dans sa classe. Vous pourrez également échanger avec l'enseignant de votre enfant pour voir comment l'aider et le suivre au mieux.

- **Fiche de renseignements, la fiche d'autorisation de sortie**

Cette fiche vous a été distribuée en juin 2023 : merci de nous la retourner rapidement. Celle-ci doit être remplie très lisiblement, avec soin et en totalité.

- **Fiche de contrat de scolarisation (si vous ne l'avez pas encore remplie en juin)**

Cette fiche est à compléter (1 par famille par **les 2 parents**)

En cours d'année, il vous faudra informer la directrice et les enseignants de toute modification.

Cette fiche nous permet de connaître ou de mettre à jour les informations importantes concernant votre enfant, notamment les mesures à prendre en cas d'accident ou de maladie.

Nous vous invitons à signaler tout problème ou tout antécédent de santé, ainsi que toute situation familiale particulière.

Pour les enfants dont les parents sont séparés, l'école doit connaître l'adresse précise et les coordonnées téléphoniques (fixe et mobile) des deux parents.

Si vous êtes sur liste rouge, n'oubliez pas de nous le signaler.

Si votre enfant de primaire peut rentrer seul, merci de nous remplir une fiche d'autorisation de sortie. Un badge lui sera fourni (à demander aux enseignants)

Les premières dates à noter sur vos calendriers :

Vendredi 15 septembre : soirée de rentrée

Vendredi 15 décembre : marché de Noël

Reprise de cours le lundi 8 janvier 2024

Du lundi 29 janvier au samedi 3 février : rencontre parents /enseignants.

Vendredi 19 avril : carnaval.

Samedi 25 mai : portes ouvertes.

Samedi 15 juin : fête de l'école.

Jeudi 4 juillet soir fin des cours.

MATERIEL VETEMENTS

Chaque année de nombreux vêtements sont abandonnés ou oubliés par les élèves et jamais réclamés par les familles. Pour faciliter la recherche de leur propriétaire, il est fortement recommandé **de marquer** tous les habits et chaussures au nom de l'enfant ainsi que le matériel scolaire. Un emplacement « vêtements trouvés » est installé sous le préau.

A la fin de chaque période, les vêtements non réclamés seront donnés à une association caritative.

L'équipe pédagogique de l'école La Providence vous adresse ses cordiales salutations et vous souhaite une très belle année scolaire.

Pour l'équipe, la directrice, Véronique Magy.

A rendre aux enseignants :

.....

Monsieur et Madame.....parents de.....

ont pris connaissance de la circulaire de rentrée et en acceptent le contenu.

Date :

signatures :

